

# Halakhot expliquées

סולמות  
יהדות - היעור - תוויה

## Chavouot

### OBJECTIFS

Après avoir étudié ce chapitre, nous saurons répondre aux questions suivantes :

1. D'après la Torah, à quelle date tombe Chavouot ?
2. Qu'est-ce que le « Tikoun Leil Chavouot », et qu'est-ce que l'on y « répare » ?
3. Pour quelles raisons a-t-on la coutume de consommer des produits laitiers à Chavouot ?
4. Pour quelles raisons a-t-on la coutume de lire la *Megilat Ruth* à Chavouot ?

### NOTIONS IMPORTANTES

שְׁמוֹת הַחֵג • תְּקוּן לַיַּל שְׁבוּעוֹת • מַגֵּלַת רוּת

### EXERCICE 1



Pour chaque fête, la Torah nous a ordonné d'accomplir une *mitsva* particulière. À Pessa'h, on mange des Matsot, et il est interdit de consommer du *hamets*. À Roch Hachana, on sonne du Chofar. À Souccot, on s'installe bien sûr dans la Soucca, et on accomplit la *mitsva* d'agiter le Loulav. Mais qu'en est-il de Chavouot ?! C'est vrai que j'aime beaucoup le gâteau au fromage, mais il me manque quelque chose, une *mitsva* que la Torah nous demanderait d'accomplir uniquement à Chavouot.

Tu as tout à fait raison, Dan. Malheureusement, lorsque le Beit HaMikdash est détruit, nous n'avons pas la chance d'accomplir les *mitsvot* de la Torah qui sont spécifiques à la fête de Chavouot.

En revanche, lorsqu'il y a le Beit HaMikdash, nous avons beaucoup de *mitsvot* à accomplir pendant cette fête. Rappelle-toi que c'est une fête de pèlerinage, où l'on offre des sacrifices au Beit HaMikdash. Et bien sûr, n'oublie pas l'événement qui s'est produit ce jour-là, qui a donné lieu à une coutume importante que nous n'observons qu'à Chavouot!



1. Lisez attentivement la *halakha* 1, et écrivez deux *mitsvot* qui sont liées à Chavouot, que nous n'avons pas la possibilité d'accomplir lorsque le Beit HaMikdash est détruit.

2. À quel nom de la fête ces deux *mitsvot* sont-elles liées ?

3. Quel événement s'est produit à Chavouot ? Quel nom de la fête évoque cet événement ?



## DISCUSSION

### Le Tikoun Leil Chavouot

- Lisez attentivement la *halakha* 3. Pourquoi l'étude de la nuit de Chavouot est-elle appelée « *tikoun* » (« réparation ») ? Que faut-il réparer ?
- Vous avez certainement déjà participé à une étude de la Torah pendant la nuit de Chavouot. Racontez un souvenir particulier qui vous reste de cette étude.
- Lisez attentivement la *halakha* 4, puis répondez aux questions suivantes :
  - a. Que risque-t-il de se passer, lorsque l'on observe la coutume de rester éveillé toute la nuit de Chavouot ?
  - b. Quelle solution propose la *halakha* pour éviter ce risque ?
  - c. Proposez d'autres suggestions pour contourner cette difficulté.

### La décoration de la synagogue à Chavouot

Beaucoup décorent la synagogue avec de jolies branches et des plantes odorantes, en l'honneur de la Torah qui nous a été donnée à Chavouot. Puisque la Torah est porteuse de vie, on a l'usage de décorer la synagogue avec des plantes ou des branches qui symbolisent la vie. Cette coutume nous rappelle également qu'au moment du don de la Torah, le mont Sinaï se recouvrit de fleurs en l'honneur de la Torah.

Certains utilisent des branches odorantes pour intensifier les sentiments de joie et de satisfaction, et symboliser la haute spiritualité de la Torah, ainsi que l'on dit les Sages : « כָּל דִּיבוּר וְדִיבוּר שֶׁיֵּצֵא מִפִּי הַקָּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא נִתְמַלֵּא » « Chaque parole qui sortait de la bouche de HaKadoch Baroukh Hou, emplissait le monde entier d'épices parfumées ». Certains disposent des branches d'arbres, parce qu'à Chavouot, Hachem rend un jugement sur les fruits des arbres. Ainsi, en voyant des branches, les gens se souviendront de prier pour les fruits. Cependant, il ne faut pas utiliser les branches d'arbres fruitiers, car elles ne doivent pas être cassées pour rien. (En effet, à Chavouot, les fruits ne sont pas encore arrivés à maturité).

(*Pniné Halakha, Moadim, chapitre 13, halakha 13*)



## EXERCICE 2

La *halakha* 7 porte sur la coutume de manger des produits laitiers à Chavouot. Cette *halakha* apporte **deux raisons** à cette coutume.

1. Quels sont les mots-clés des deux raisons évoquées dans cette *halakha* ?

.....

.....

2. Résumez brièvement ces deux raisons.

.....

.....



Notre maman est allergique au lait,  
et ne peut pas manger de produits laitiers à Chavouot.

3. En s'appuyant sur laquelle des deux raisons la maman peut-elle quand même observer la coutume ? Que doit-elle *manger* pour cela ?

.....

.....

4. Prêts pour un défi ?

Lisez le passage ci-dessous, puis répondez aux questions qui suivent :

Le lait et le miel sont deux aliments créés à partir de quelque chose d'impur. En effet, le miel est fabriqué à partir de glandes situées dans le corps des abeilles ; et le lait est fabriqué à partir d'animaux qui sont interdits à la consommation tant qu'ils n'ont pas subi l'abattage rituel.

Puisqu'ils **passent d'un état d'impureté à un état de pureté**, le miel et le lait symbolisent la notion de **réparation du monde** (« *tikoun olam* »).

La Torah est symbolisée par le miel et le lait, **car elle répare les mauvais aspects du monde**.

La Terre d'Israël a cette même vertu, et c'est pourquoi elle est appelée

« אֶרֶץ זָבַת חֵלֶב וּדְבַשׁ », « **La terre [où coule] le lait et le miel** ».

a. Pourquoi la Torah est-elle comparée au lait et au miel ?

.....

.....

b. De quelle manière la Torah répare-t-elle les mauvais aspects du monde ?

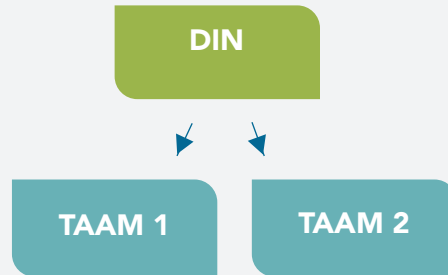
.....

.....



## EXERCICE 3

1. La *halakha* 10 porte sur la coutume de lire la *Méguilat Ruth* à Chavouot. Cette *halakha* est écrite selon le schéma suivant :



Complétez ce schéma en utilisant vos propres mots.

2. Quel est le mot-clé de la première raison (*taam* 1), et quel est le mot-clé de la seconde raison (*taam* 2) ?

.....

.....

3. Écrivez une raison supplémentaire de lire la *Méguilat Ruth* à Chavouot ; cette raison a un lien avec la période de l'année où s'est déroulée l'histoire de la *Méguilat Ruth* (voir la *Méguilat Ruth* chapitre 1, *passouk* 22, et chapitre 2, *psoukim* 21-23).

.....

.....



## Prêts pour un défi ?

### Quel jour tombe la fête de Chavouot ?



Aujourd'hui, nous avons appris en classe que Chavouot est la seule fête dont la date n'est pas explicitement mentionnée dans la Torah.


Alors, comment peut-on savoir quand célébrer Chavouot ?





Dans le Séfer Vayikra (chapitre 23), il est écrit que le 16 Nissan (« מִמֶּחֳרַת הַשַּׁבָּת », « depuis le lendemain de la fête »), on commence le décompte du Omer. On compte quarante-neuf jours, et le cinquantième jour, on célèbre Chavouot.

De nos jours, les mois sont fixés selon le calendrier, et selon cette méthode de calcul, le mois de Nissan est toujours un 'hodech malé, un mois « plein » (comportant trente jours). Le mois d'Iyar, quant à lui, est toujours un hodech 'hasser, un mois « défectif » (comportant vingt-neuf jours). Par conséquent, le cinquantième jour est toujours le 6 Sivan.

	א	ב	ג	ד	ה	ו	ז	ח	ט	י	יא	יב	יג	יד	טו
NISSAN	טז	יז	יח	יט	כ	כא	כב	כג	כד	כה	כו	כז	כח	כט	ל
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
IYAR	א	ב	ג	ד	ה	ו	ז	ח	ט	י	יא	יב	יג	יד	טו
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	טז	יז	יח	יט	כ	כא	כב	כג	כד	כה	כו	כז	כח	כט	
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	
SIVAN	א	ב	ג	ד	ה	ו									
	45	46	47	48	49										



En revanche, lorsque les mois sont fixés d'après les témoignages apportés au Sanhédrin, le cinquantième jour à partir du début du compte du Omer peut tomber à trois dates différentes.

Réfléchissez, et écrivez à quelle date tombera Chavouot, pour chacune des années suivantes :

1. Une année où le mois de Nissan et le mois d'Iyar sont pleins (*malé*).

.....

2. Une année où le mois de Nissan est plein, et où le mois de Iyar est défectif (*'hasser*).

.....

3. Une année où le mois de Nissan et le mois d'Iyar sont défectifs (*'hasser*).

.....



FONDATION  
EDMOND J. SAFRA



### **Halakhot** Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: Rav Aviad Bartov, Orientation et conseils pour les questions de *Halakha*: Rav Yossef Tsvi Rimon, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: Israël Rosenberg, Rav Reouven Rosenshtark, Noam Malchi, Directeur du Département Francophone: Eliezer Shargorodsky, Révision linguistique: Moria Shtern, Israël Rosenberg, Graphisme hébreu: Chlomtsion Fischer | fshlom@gmail.com, Illustrations: Hananel Tordjman | hananel@gmail.com, www.lamorim.org, Dvorah Serrao, Directrice de Lamorim, Eliezer Schilt, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: Laure Halber, Graphisme français: twindesigners.com.

Contact: info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7, Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלון שבות, ה'תש"ף